

2023

LE POINT Marolles

BULLETIN MUNICIPAL #150



Le coin Asso'

p.10



Le coin Urbanisme

p.14



Le coin Culture

p.24



Chers habitants,

Le mois de juin est sans doute l'un des mois les plus attendus de l'année pour sa douceur et ses longues journées.

Malheureusement, le réchauffement climatique en fait aussi un moment de l'année plus difficile pour la nature et les hommes et devient préoccupant.

Le rythme naturel des saisons est fragile, les hivers sont plus doux et les étés caniculaires et peu pluvieux. Il nous revient collectivement et individuellement d'agir pour limiter et pour freiner ce dérèglement climatique auquel nous devons faire face.

ÉDITO

2022 aura été une année riche même si la cérémonie des vœux a dû être annulée à la dernière minute à cause de ce « fichu » virus qui nous a tant compliqué la vie.

Afin de ne pas pénaliser ses habitants à la sortie de la crise sanitaire, le conseil municipal, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune en 2022.

La guerre en Ukraine est venue percuter la reprise d'une économie post covid mal en point mais nous devons saluer le courage et l'énergie du peuple ukrainien qui défend sa liberté ainsi que notre liberté.

Les contretemps n'ont pas empêché l'équipe municipale d'avancer dans la concrétisation de ses projets et le début de leur réalisation :

Sécurisation et embellissement de notre village, réalisation du carrefour de la Croix, plantation d'un verger communal et autres végétaux moins gourmands en eau, création d'une rue jardin (rue de la Garenne), diminution des plages horaires d'éclairage public, respect de la consigne de chauffage à 19° dans les bâtiments publics...

Les cérémonies municipales ont pu se dérouler sans restriction (enfin !) et le 14 juillet fut une explosion de joie et de couleurs.

Le Père Noël était heureux de gâter nos anciens lors du traditionnel évènement municipal à la salle des fêtes.

Les associations de la commune ont repris leur activité même si nous regrettons la disparition de l'Outil en Main faute de bénévoles.

Les choses ne sont pas simples pour autant, la hausse significative des coûts de l'énergie, et l'inflation de manière générale, pèsent sur notre section de fonctionnement et notre capacité à financer les investissements. Nous faisons des efforts pour maintenir des marges de manœuvre, nous devons trouver sans cesse de nouvelles sources de financement de nos investissements et malgré le contexte encore incertain, nous travaillons sur des projets à court ou moyen terme pour préparer l'avenir de notre commune.

De belles occasions de nous retrouver nous attendent encore que ce soit au travers des évènements municipaux ou des évènements associatifs que la commune a voulu soutenir en faisant l'acquisition de barnums, barrières et en matérialisant et signalant les parkings afin que les évènements soient mieux organisés dans le respect des riverains.

L'année 2023 sera riche en projets menés par vos élus toujours dans l'objectif d'améliorer votre cadre de vie et le vivre ensemble et dans le respect de notre planète si précieuse. À ce propos, les nouvelles consignes de tri et la fourniture de bacs jaunes depuis le 1^{er} janvier dernier représentent une avancée importante dans le traitement et le recyclage de nos déchets.

J'en profite pour vous rappeler que les bacs gris ou jaunes sont à sortir en alternance le jeudi soir et rentrés le vendredi impérativement. Il est formellement interdit de laisser les bacs sur le trottoir le reste de la semaine pour préserver notre cadre de vie que nous aimons tant.

Je vous laisse découvrir ce Point retraçant les grandes lignes de 2022 et vous dis à bientôt au travers d'un Fil de Marolles à la rentrée.

Bonne lecture,
Bien cordialement
Le Maire, **Isabelle SOIRAT**

Sommaire

- p.3 Les élus
- p.4 Les comptes administratifs
- p.8 Com des mômes
- p.9 Vie scolaire
- p.12 La Nature reprend ses droits
- p.14 Nouveau secrétariat
- p.15 Le coin de la culture
- p.17 Le coin du Sport
- p.20 Le coin de l'économie
- p.21 Environnement institutionnel
- p.28 Infos pratiques
- p.34 La vie du village

Équipe Municipale

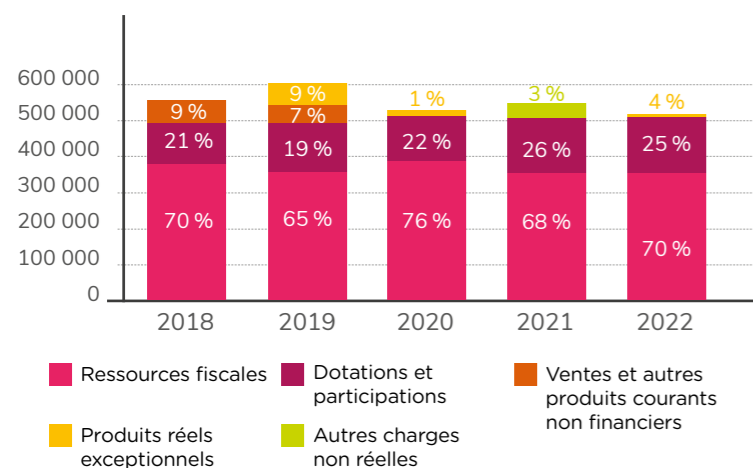
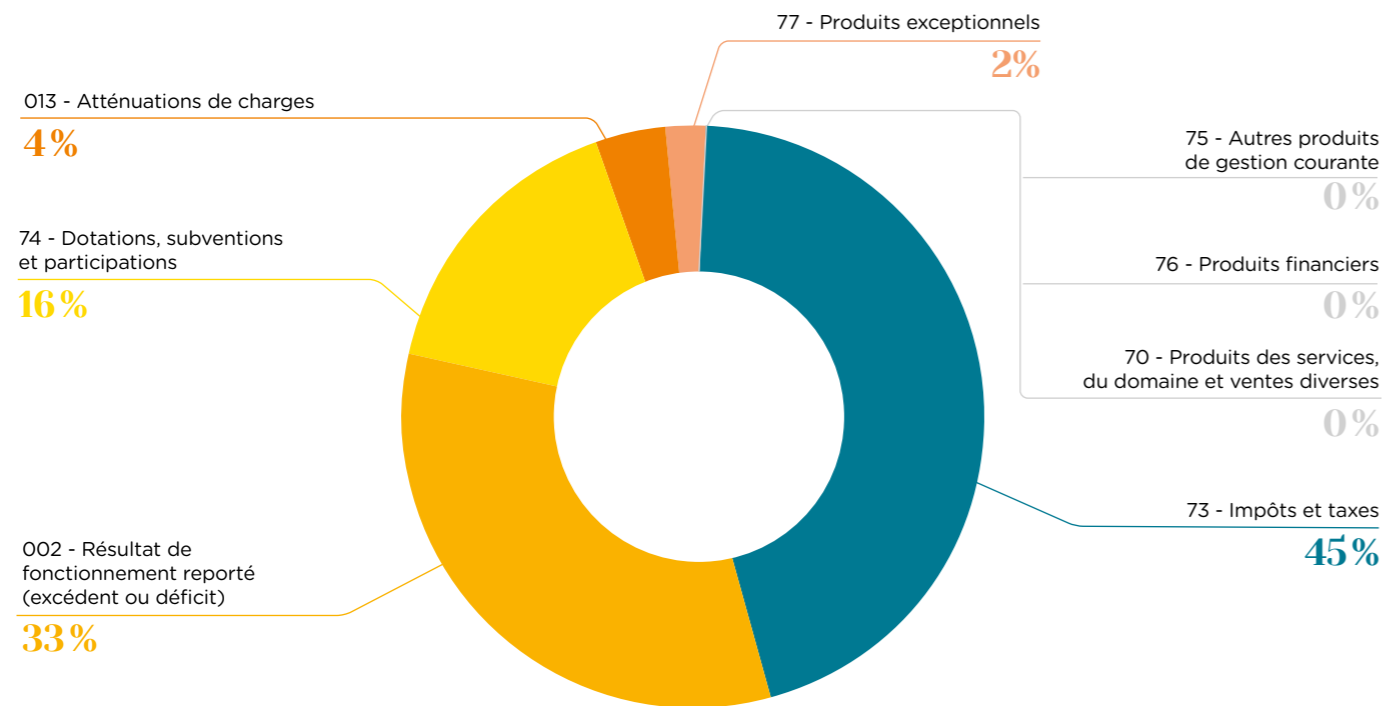


Conseil Municipal

	Isabelle SOIRAT	Benoît GENAY	Fabien GILLES	Christian TRESTARD	Jack MÉNAGE	Jean-Marc FOURICQUET	Manon CASTEUBLE	Benoît CHARTE	Fabienne FOURICQUET	Leslie GROISIL	Marina HARDOUIN	Karine LAURENT	NicolasCONTENT	Ghislaine ROGER	Ame STORELLI
Urbanisme, voirie, personnel technique	3	11	1	13	10	8	2	15	9	7	4	5	12	6	14
Finances, budget, marchés publics															
Cadre de vie, relations avec les associations															
Affaires scolaires, travaux, services communaux															
Information et communication															
Commissions															
Finances															
Appel d'offres															
Communication, accueil															
Vie scolaire															
Urbanisme, aménagement															
Représentants de la commune															
ATD Agence Technique Départementale															
SIVOS															
SIDELC (Syndicat Electricité)															
Référent sécurité routière															
Pays de Châteaux															
Agglopolys															
Commission finances, RI															
Commission aménagement, habitat, environnement															
Développement économique et attractivité du territoire															
Innovation sociale et solidarité															
Culture, loisirs, sport, tourisme															
	Maire	1 ^{er} adjoint	2 ^e adjoint	3 ^e adjoint	4 ^e adjoint	Conseiller délégué	Conseillers Municipaux								

Les comptes Administratifs 2022

Fonctionnement – Recettes – 906 787,28 €



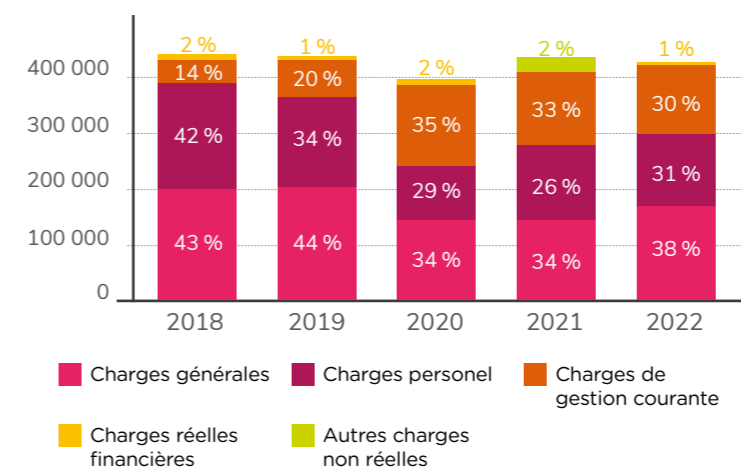
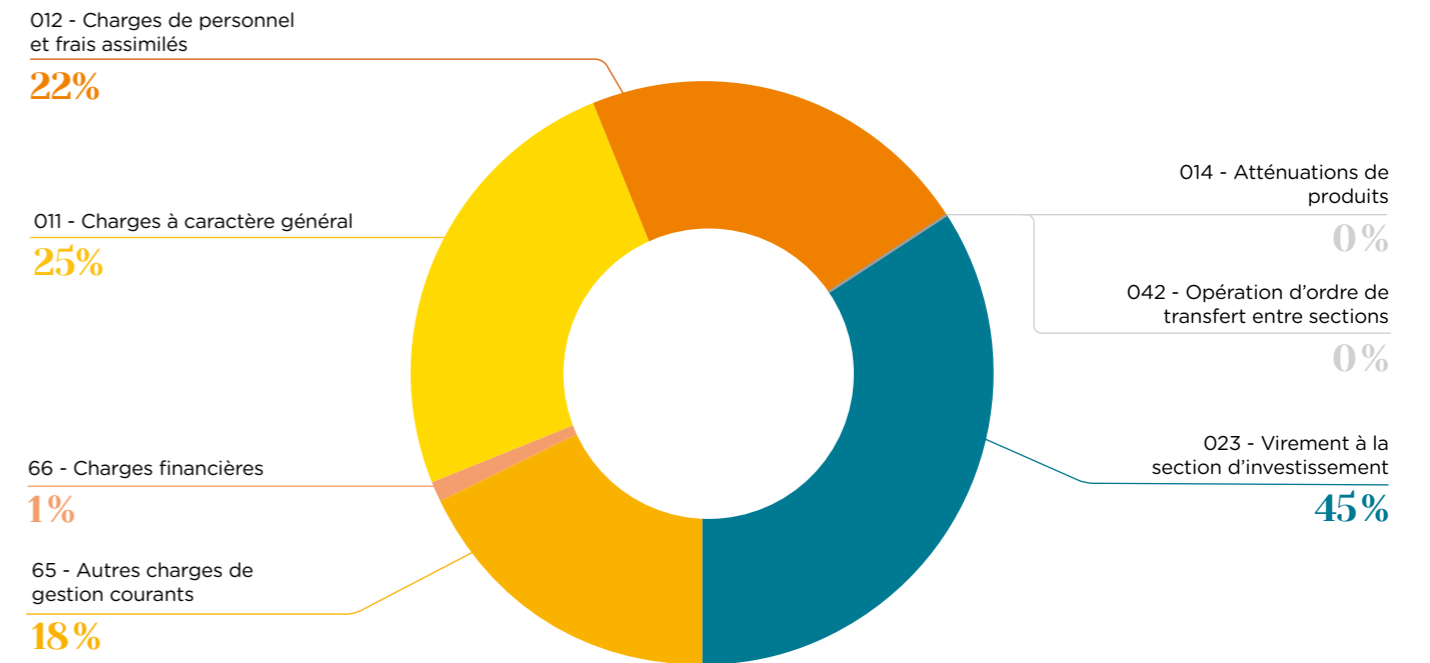
Les recettes budgétaires de Fonctionnement, qu'elles soient réelles (c'est à dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en 6 catégories principales :

1. Les produits issus de la fiscalité : impôts, taxe sur le foncier (bâti et non bâti)
2. Les dotations et les participations de l'Etat et des autres collectivités
3. Les produits courants : locations de la salle des fêtes, baux, etc.
4. Les produits financiers
5. Les produits exceptionnels et les produits d'ordre
6. L'excédent reporté de fonctionnement de l'exercice précédent (ligne comptable).

BILAN des recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont globalement conformes au budget prévisionnel 2022 qui était de 548 492,40 €. Elles sont supérieures de 9,4% par rapport au budget. Depuis 2018, il y a une stabilité financière des recettes de fonctionnement. Depuis les baisses de dotation de l'état survenues il y 6 à 8 ans, les dotations se sont stabilisées. Les recettes les plus importantes sont les ressources fiscales (impôts) et les dotations annuelles de l'Etat.

Fonctionnement – Dépenses – 763 452,60 €



Les dépenses budgétaires de Fonctionnement, qu'elles soient réelles (c'est à dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en 6 catégories principales :

1. Les charges à caractère général : **achat de petit matériel, entretien et réparation des bâtiments et de la voirie, énergie (eau, électricité, gaz), assurances, carburant, etc.**
2. Les charges de personnel : **salaires, cotisation charges sociales**
3. Les charges de gestion courantes : **subventions, indemnités, service d'incendie, contribution au SIVOS, etc.**
4. Les charges financières : intérêts des emprunts
5. Les charges d'ordre : dotations aux amortissements et prévisions, etc.
6. Le virement à la section d'investissement (recettes) pour l'équilibre budgétaire (ligne comptable)

BILAN des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont d'environ de 10% inférieur au budget prévisionnel 2022 qui était de 850 073,55 €. Les dépenses se divisent en 4 grandes parties : les charges générales, les charges de personnel les autres charges courantes et le montant d'équilibrage des comptes avec les recettes de fonctionnement. Ce montant est aussi prévu pour l'investissement.

Investissement

Le principal investissement est le Carrefour de la croix.
La répartition des montants est présentée dans le tableau ci-dessous.

Montant des études	Mission d'études (Analyse préalable, Assistance à Maîtrise d'Œuvre), Préparation des travaux	26 901,12€ TTC
Montant des travaux	Voirie, espaces verts et aménagement urbains	240 918,03 € TTC
Montant des travaux annexes	Effacement de réseaux, plans topo, panneaux, etc.	30 464,71 € TTC
MONTANT TOTAL DU CARREFOUR DE LA CROIX		298 283,86 € TTC

Pour le projet du Carrefour de la Croix, La commune a bénéficié du soutien de 7 organismes :

- l'Etat pour la subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : dotation de l'Etat, portée par la Préfecture, dédiée au soutien des investissements en milieu rural.
montant de la DETR = 95 511 €
- le département pour la subvention DSR (Dotation de Solidarité Rurale)
montant de la DSR = 30 000 €
- l'Agence de l'eau, Subvention obtenue grâce à la désimperméabilisation des sols
montant de la subvention = 26 535 €
- le Pays des Châteaux : subvention liée au développement de circulation douce, entre autres. Marolles se situe sur la boucle 26.
montant de la subvention = 13 634,95 €
- Le CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale) : Il s'agit d'un contrat d'accompagnement financier pluriannuel qui s'inscrit dans la démarche de développement du Pays et de la Région. Ils permettent la mise en œuvre des objectifs du projet de territoire et apportent des aides aux porteurs de projets.
montant de la subvention du CRST = 22 500 €
- Le SIDELC : prise en charge liée à l'effacement des réseaux électriques et télécom
montant de prise en charge = 12 957 €
- Agglompolys : prise en charge des plantations des rues jardin
montant de prise en charge = 6 976 €

Le montant global de ces subventions s'élève à **208 113,95 €**. Grâce à tous ces partenaires, le projet du Carrefour de la Croix et a été financé à 75,26% (sur le montant hors taxes du coût des travaux). D'autres subventions sont actuellement en cours d'acceptation afin que le financement global atteigne 80% (maximum légal autorisé).



Merci !

Merci à l'ensemble des partenaires pour le financement de ce projet.

Depuis 3 ans, la commune poursuit le fleurissement et l'embellissement végétal. Cette année, MAROLLES a investi **15 330 €**. Ce montant est en partie subventionné par le Département (subvention DDAD – Dotation Départementale d'Aménagement Durable) à hauteur de **8 700 €**.

CAF (Capacité d'Auto Financement nette)

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) de notre commune est la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement, auxquelles le remboursement du capital des emprunts est retiré. Cette CAF représente la capacité d'investissement

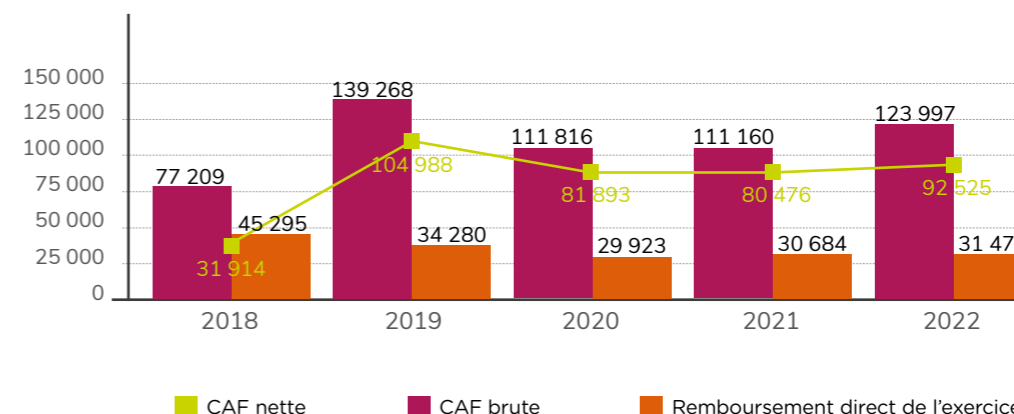
de la commune sur ces propres fonds (sans avoir recours à un emprunt, par exemple).
La CAF doit idéalement être de 15% minimum des recettes de fonctionnement. Il faut être vigilant sur ce montant. Si les

recettes baissent et / ou si les dépenses augmentent, la CAF diminue.
En 2022, la CAF nette représente 15,3% de notre résultat de fonctionnement (= 92 525 € / 605 206,13 €).

À titre de comparaison, le montant par habitant de la CAF nette est supérieur au montant national (106€/par habitant). Ce chiffre montre une bonne gestion du fonctionnement, ce qui permet de dégager des montants pour le financement des futurs investissements.

	Montant en euros	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
CAF brute (avant remboursement des emprunts)	123 997 €	169 €	158 €	140 €	175 €
CAF nette de remboursement réels de dettes bancaires et assimilés	92 525 €	126 €	86 €	84 €	106 €

Évolution de la CAF nette



COM' DES MÔMES !

COM' DES MÔMES



Com' des Mômes est une association « loi 1901 » animée par des parents d'élèves bénévoles du regroupement scolaire d'Averdon, Marolles et Champigny-en-Beauce. Tous les parents d'élèves des trois communes sont d'ailleurs les bienvenus s'ils souhaitent s'investir avec nous, un peu, beaucoup, passionnément ou à la folie en fonction de leurs envies et disponibilités.

L'association organise au cours de l'année différentes opérations : ventes de chocolats, de brioches ou de produits locaux (chèvre, miel) par exemple. Ceux-ci nous permettent de récolter des fonds qui permettront d'organiser différentes manifestations pour les enfants. Nous organisons notamment la fête des écoles (structures gonflables, jeux, stand de barbes à papa...) pour un moment festif et convivial.

Com' des Mômes apporte aussi son soutien financier aux écoles.

Les enfants sont au cœur de nos préoccupations et nous espérons pouvoir les gâter et les émerveiller pendant de longues années encore. Un grand merci aux parents, bénévoles, habitants des différentes communes ainsi qu'aux équipes enseignantes et aux communes de nous aider par leur actions et moyens à mener à bien nos projets.

Merci à vous !

Cette année le bureau se renouvelle avec une nouvelle équipe Com' des Mômes

Présidente Fanny REBOULLEAU

Vice-présidente Barbara MIGUEL

Trésoriers Mélanie & Sébastien RACINE

Secrétaire Julien BUNAS

Autre Membre Natacha NGUEBILI & Margaux CHASSIER



**Envie d'aider ? De participer ?
N'hésitez pas à nous rejoindre
en tant que bénévole !**

Fanny REBOULLEAU /
Barbara MIGUEL

Tél. 06 26 48 46 44 / 06 17 47 76 85

comdesmomes41@gmail.com



VIE SCOLAIRE

RÔLE DU SIVOS AVERDON / CHAMPIGNY / MAROLLES



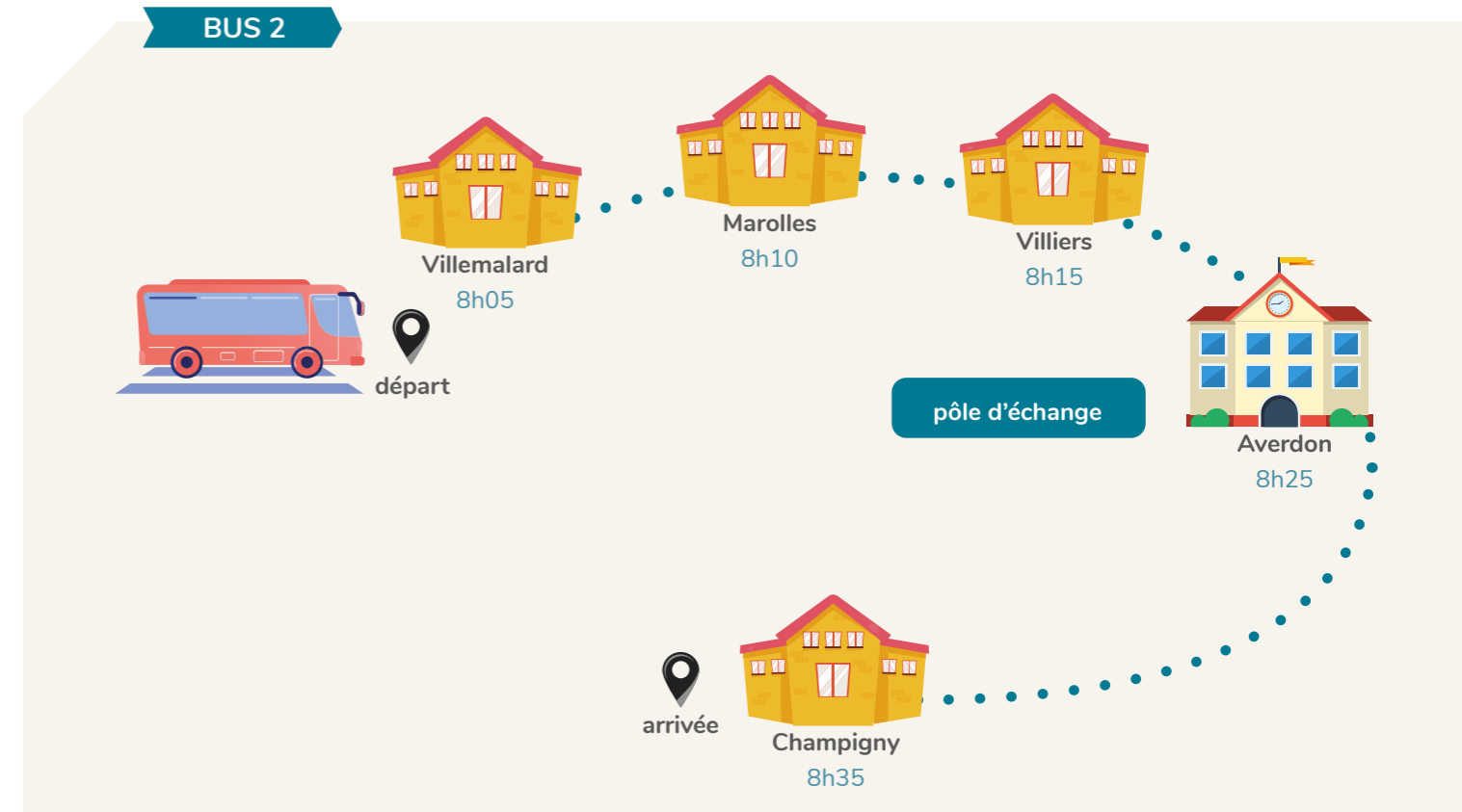
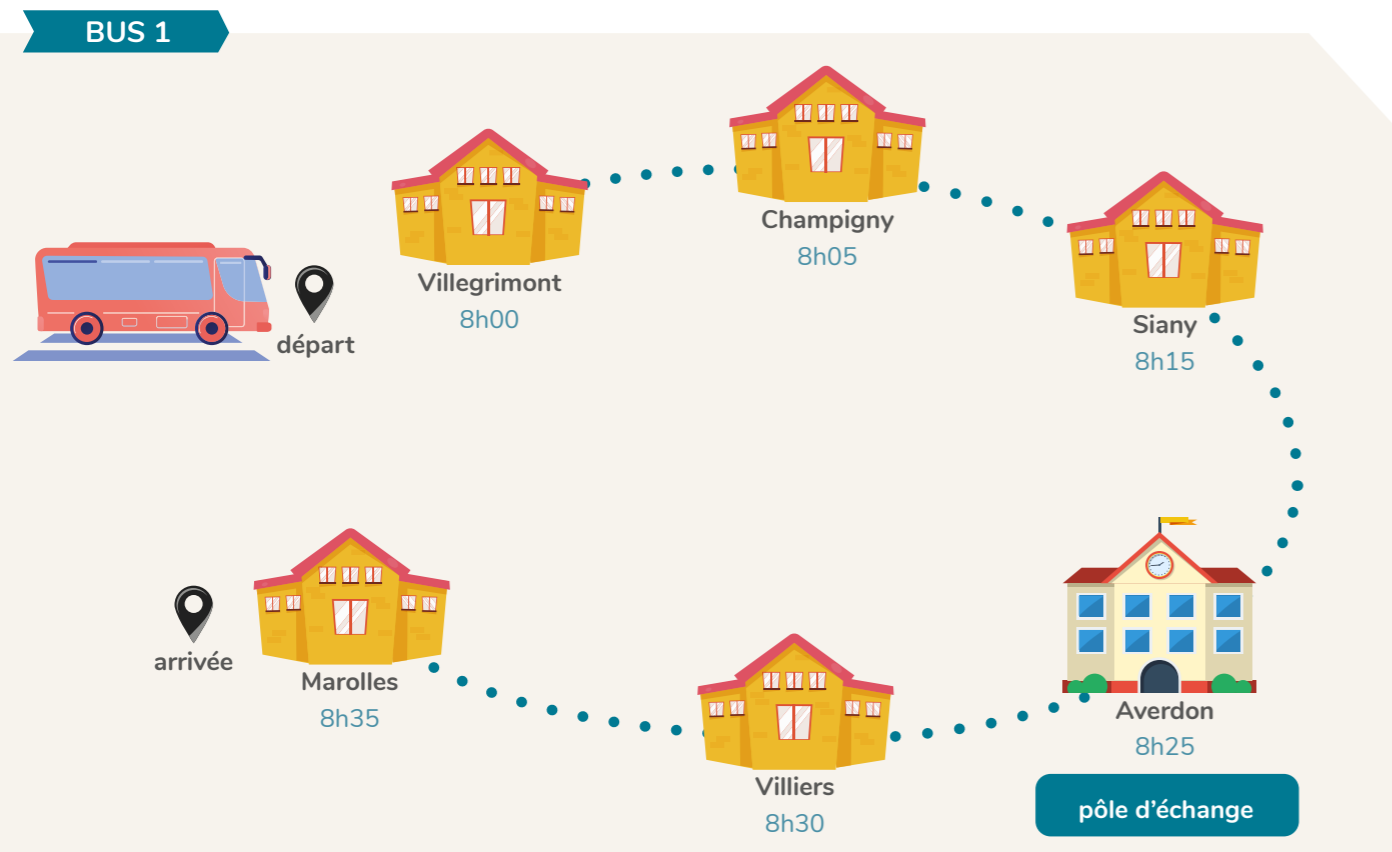
Tél. 02 54 33 14 53

sivos-cisse-valleestjean@wanadoo.fr

**Permanences : lundis, Mardis, jeudis
et vendredis de 8h30 à 12h30**

VIE SCOLAIRE

CIRCUITS ET HORAIRES DES BUS POUR LE MATIN



La nature *reprend ses droits*

Le carrefour de la croix

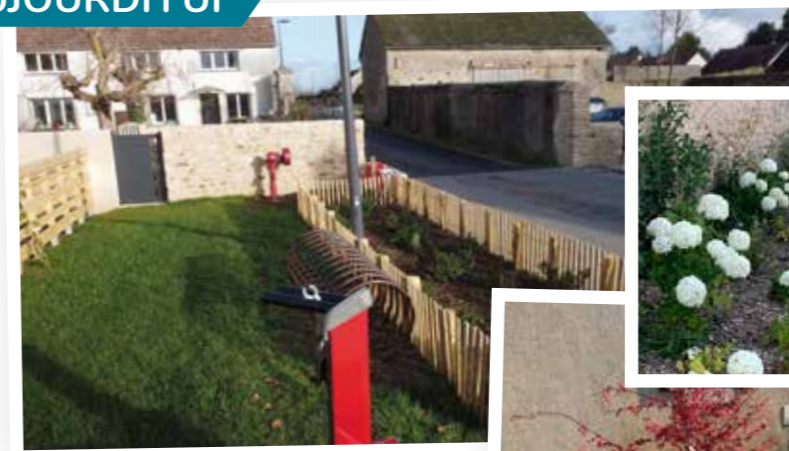
AVANT



APRÈS



AUJOURD'HUI



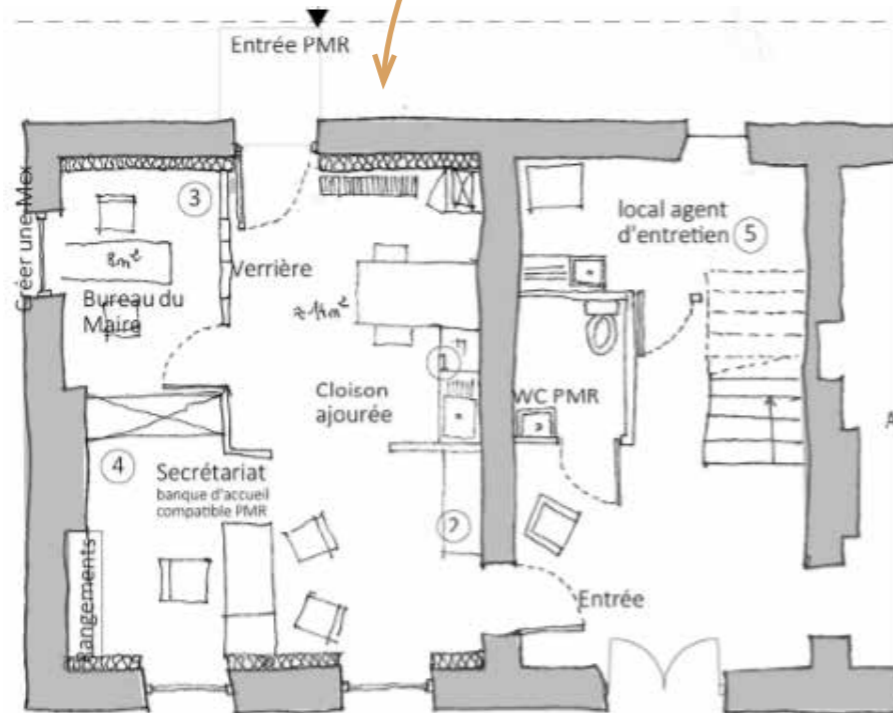
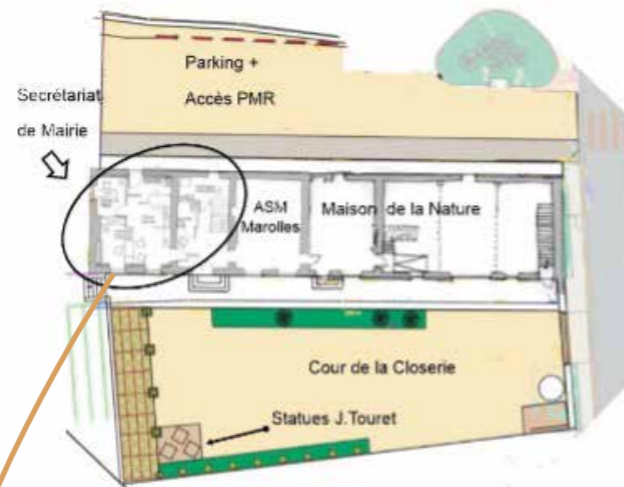
Nouveau Secrétariat

Ayant à cœur de rapprocher le secrétariat de mairie, près de celle-ci, mais aussi de répondre à une obligation d'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite), pour laquelle la commune s'était engagée depuis longtemps (obligation légale), le conseil municipal a décidé de déplacer le secrétariat au niveau de la Closerie.

Cette centralisation a été réfléchi dans la continuité du projet d'aménagement autour de la mairie.

Ce projet a été étudié dans sa globalité, afin de permettre de regrouper l'ensemble des activités sur 2 pôles : Garenne/École (École, cantine, CJNA, bibliothèque), et Closerie/Stade (mairie, secrétariat de mairie, ESFM, ASM, Maison de la nature...) permettant ainsi de ne plus chauffer le site Rue des écoles, qui sera maintenu hors gel.

Cela représente d'importantes économies d'énergie et permet une meilleure rationalisation de nos bâtiments et de nos services.



1950 Les Artisans de Marolles



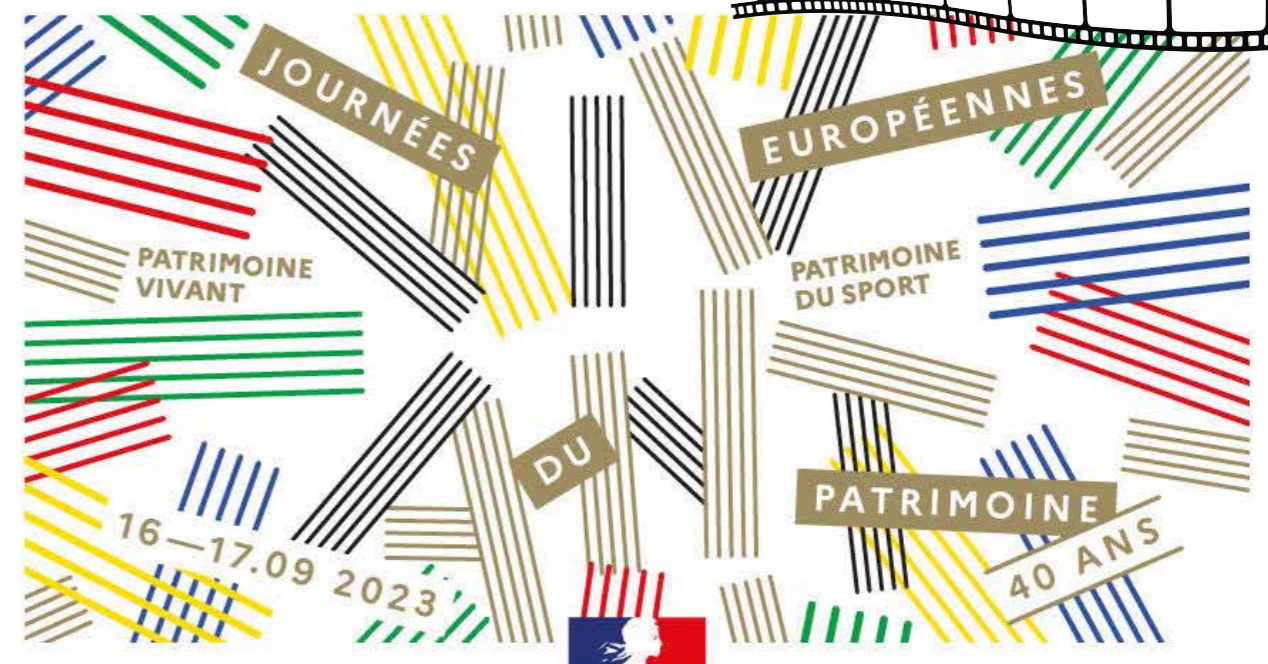
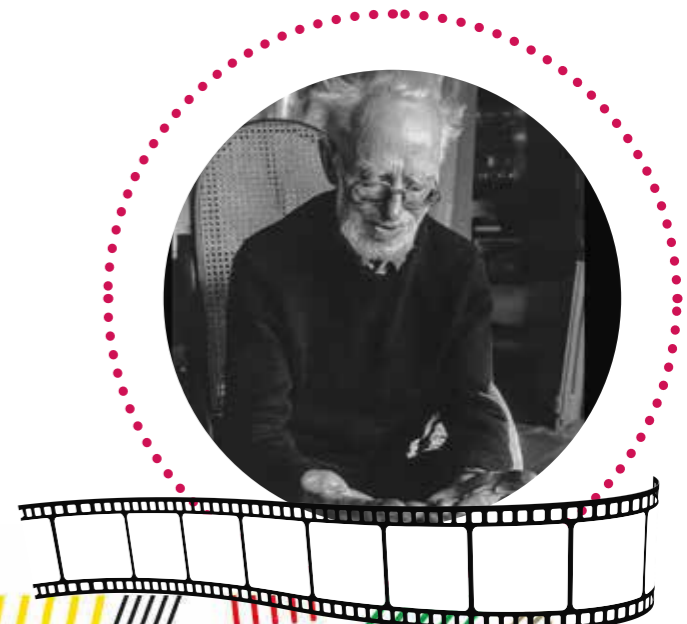
**Venez découvrir
ou redécouvrir
un moment fort de l'histoire
de notre village lors de la
journée du Patrimoine du
dimanche 17 septembre 2023.**

Retrouvons-nous à la salle des fêtes à 15h00 pour la projection de 2 films,

- Le premier tourné par l'ORTF en 1956 sur le village de Marolles et ses artisans, un joyaux sociologique et patrimonial inédit,
- Le second, sur l'œuvre de Jean TOURET.

La projection sera suivie de l'inauguration d'une œuvre de Jean TOURET dans la cour de la Closerie en présence de ses fils.

Un vin d'honneur sera servi à cette occasion.



Les Cantates de Bach

Église de Marolles

Des airs de Bach

Nous avons à cœur d'associer un événement à notre patrimoine et permettre ainsi à Marolles de s'inscrire dans la lignée des villages culturels locaux. Alors, le temps d'un soir de mai, notre magnifique église s'est mise à vibrer sur des cantates de Bach merveilleusement interprétées par une Soprano (Geneviève Emonet) et un Baryton de classe internationale (Sébastien Soules), interprète notamment de Scarpia dans le James Bond « Quantum of Solace ».

L'orgue et le violoncelle associés à un éclairage savamment ajusté ont également contribué à la magie de cette soirée musicale.



ESFM



La saison footballistique est plus qu'à mi-saison, filles et garçons ont repris le chemin des terrains de foot depuis fin août 2022.

Les entraînements se déroulent

- pour les jeunes à Fossé - enfants nés entre 2014 et 2017
- à Saint Sulpice - enfants nés entre 2010 et 2013, les mardis soir, début 18h15.
- à Saint Sulpice - enfants nés entre 2008 et 2009, les mercredis, début 16h.

Concernant la catégorie U15 - enfants nés en 2008 et 2009, nous sommes cette année en entente avec les clubs d'Herbault et d'Orchaise.

- Les adultes s'entraînent les mercredis et vendredis soirs à Saint Sulpice, début 19H15.



Festillissime 41

MAROLLES
Église

ART VOCAL

Samedi 3 juin à 19 h 30

Nymphéa - Duo des fleurs

Avec Geneviève Emonet et Esther Pereira, sopranos
et Aline Pelletier, pianiste

LotusCher

www.culture44.fr

Et plus près de nous le samedi 3 juin 2023

Le duo des fleurs composés **Geneviève Emonet et Esther Pereira**, sopranos et Aline Pelletier, pianiste, nous a offert un répertoire comprenant les plus beaux arias de sopranos du répertoire fantastique : Didon et Énée de Purcell, amoureux mythiques que tentent de contrarier de maléfiques sorcières et une magicienne manipulatrice, des airs romantiques avec les Elfes du songe d'une nuit d'été de Mendelssohn, le chant à la lune de la naïade Ruselka ou encore la sublime chanson de Solveig de l'opéra « Peer Gynt » de Grieg dans la forêt scandinave peuplée de Trolls et de lutins.

D'autres belles surprises ont rempli de sonorités aériennes pleines de prouesses vocales et d'émotions notre magnifique église.

Le traditionnel verre de l'amitié a permis de beaux échanges entre les artistes et les spectateurs.



Les licenciés à ce jour sont en légère hausse :

- 5 enfants en U7
- 12 enfants en U9 dont une féminine
- 22 enfants en U11, évoluant en championnat départemental niveau 3 dont 3 féminines
- 15 enfants en U13, évoluant en championnat départemental niveau 3
- 10 enfants en U15, évoluant en championnat départemental niveau 3
- 41 seniors, une équipe en départemental 3 et une en départemental 4.

✚ Ce début de saison fut marqué par le décès brutal d'un de nos plus actif dirigeant, Cyril Henri, qui manque à tous, joueurs, dirigeants, parents de joueurs. Il est présent dans nos cœurs à chaque match et manifestation et veille sur notre club.

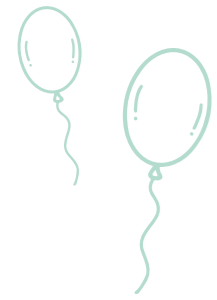
Tout au long de la saison, nous organisons plusieurs manifestations, voici les prochaines :

- **27 mai 2023** : ramassage de ferrailles secteur Fossé et Saint Sulpice
- **11 juin 2023** : brocante Saint Sulpice
- **2 juillet 2023** : Assemblée Générale
- **17 septembre 2023** : Fête du foot (après-midi foot entre parents et enfants)
- **21 octobre 2023** : loto à Fossé
- **28 octobre 2023** : belote par équipe à Marolles.

Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à nous contacter
(numéros des responsables en mairie).



L'Entente Saint Sulpice / Fossé / Marolles,
recherche pour la saison prochaine des joueurs
et joueuses, à partir de 5 ans, des dirigeant(e)s
et des bénévoles.



les 50 ans de l'ASM



L'Amicale Sportive de Marolles a fêté ses 50 ans le 05 novembre 2022. Cette soirée a réuni 225 convives, toutes les générations étaient représentées, du premier licencié en 1972 au plus récent en 2022.

Les 5 Présidents de l'ASM étaient présents : Daniel Brosse (Président de 1972 à 1983), Lucien Farnier (1983 à 1984), Jean Paul Cordier (de 1984 à 1999), Gérard Saint Léger (de 1999 à 2009) et David Taverner depuis 2009. Les Présidents ont d'ailleurs chacun présenté une discipline de l'Athlétisme en participant aux Interclubs des Présidents. Emilie Menuet, la Marraine des 50 ans a ouvert la soirée, Emilie 13^e aux Jeux Olympiques de Rio en 2016 a débuté l'Athlétisme à l'A.S.Marolles au début des années 2000.

Cette soirée a été l'opportunité de réunir les dirigeants, entraîneurs, officiels et coureurs qui ont marqué de leur empreinte l'histoire du club, ils ont pu se remémorer de magnifiques souvenirs et évoquer la richesse de notre

association, qui peut parfois ressembler à une seconde famille.

Les Anglais de Lewes nous ont fait l'amitié de nous retrouver avec le Président et vice Président de Lewes, notre échange dure depuis 38 ans. Un autre beau moment de partage, l'accueil de nos amis de Magné (à côté de Niort) qui participent à nos organisations (Trail de la Grand Pierre et Course des Pères Noël) depuis 12 ans.

Le club remercie la Commission 50 ans qui a préparé activement cette soirée pendant 6 mois et Michel Laloue qui a parfaitement coordonné cette magnifique organisation.

Rendez-vous en 2032 pour les 60 ans de l'Amicale Sportive de Marolles.

David TAVERNE



Défi Inter-Entreprise #Super Héros

Les couleurs de Marolles ont fièrement été portées par **4 conseillers municipaux** le 23 septembre 2022 dernier à l'occasion du défi inter-entreprises. Cet événement sportif majeur est organisé tous les ans par Agglopolys dans le cadre idyllique du château de Chambord. Cette édition 2022 est parvenue à rassembler **535 équipes pour 2 140 participants dont 4 Marollais motivés comme jamais.**

C'est **tout de vert vêtu** et avec beaucoup de panache que notre équipe de choc représentée par Sophie Damour, Jack Ménage, Karine Lorant et Corine Christiann s'est présentée sur la ligne de départ. Ils sont arrivés au bout des 3 épreuves avec beaucoup de panache ! Beaucoup d'efforts et de sueurs vite oubliés lors du dîner de clôture dans la salle du jeu de Paume.

Bravo à vous !



L'ADIL 41 Espace Conseil France Rénov'

Des juristes spécialisés sur le logement et l'habitat.
Des conseillers en énergie pour des conseils techniques sur la rénovation énergétique.
Des informations sur les aides financières.

Dès que vous vous posez une question sur votre logement et sur l'énergie dans votre logement, ayez le réflexe de contacter l'ADIL 41

CONSEILS NEUTRES & GRATUITS

02 54 42 10 00

Liste des
permanences
www.adil41.org



L'EAU DE BLOIS/AGGLOPOLYS

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Agglopolys, la Communauté d'agglomération de Blois, assure en lieu et place des communes, le service d'eau potable, soit directement avec l'Eau de Blois/Agglopolys, soit par l'intermédiaire de représentants dans des syndicats d'eau potable.

L'Eau de Blois/Agglopolys a pour mission la production, le transport, le stockage et la distribution de l'eau potable :

- Assurer l'entretien, la maintenance, le renouvellement des réseaux, ouvrages, équipements ;
- Contrôler la qualité de l'eau, du service rendu de manière générale ;
- Assurer la relation avec les usagers (gestion des abonnements, relève, facturation et recouvrement, information...);

- Investir, adapter le patrimoine aux besoins, au contexte réglementaire et aux évolutions techniques.

Communes concernées : Averdon, Blois, Candé-sur-Beuvron, Chailles, Champigny-en-Beauce, Chaumont-sur-Loire, Cheverny, Cour-Cheverny, Fossé, Françay, Herbault, Marolles, Molineuf, Orchaie, Rilly-sur-Loire, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Santenay, Seur, Villebarou, Villerbon.

Tarifs sur agglopolys.fr

Contact :

L'eau de Blois/Agglopolys - Hôtel d'Agglomération, 1 rue Honoré de Balzac - 41000 Blois
Tél. 0 806 000 139 (coût d'un appel local) aux heures d'ouverture du service clientèle + 24h/24 pour les urgences techniques.
eau@agglopolys.fr - eaudeblois.agglopolys.fr

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : BESOIN D'UN RACCORDEMENT OU D'UN DÉBOUCHAGE ?

Vous êtes concerné par l'assainissement collectif si votre habitation est raccordée à un réseau d'assainissement. Le plus souvent, ces habitations sont situées dans les milieux urbanisés ou d'habitats regroupés.

Agglopolys gère au quotidien les lagunes, les stations d'épuration, l'entretien du réseau public et des branchements, réalise les études et les travaux des postes de refoulement, des stations d'épuration, des extensions et des améliorations du réseau public... Objectif : assurer un rejet de qualité des eaux usées traitées vers le milieu naturel.

Services aux particuliers

Pour toutes vos demandes (obstruction de canalisations situées sous le domaine public jusqu'en limite de propriété, demande de raccordement...), contactez le 0806 000 139.

L'entretien de la partie du branchement situé en domaine privé est entièrement à la charge du propriétaire. Pour connaître les tarifs (branchements, redevance et participation pour le financement de l'assainissement collectif) : agglopolys.fr



Station d'épuration de Mesland

Contact : Agglopolys - Hôtel d'Agglomération
1 rue Honoré de Balzac - 41000 Blois
Tél. 0806 000 139 ou assainissement@agglopolys.fr

AZALYS

une offre de transport complète

Horaires en temps réel

22 bornes d'informations voyageurs équiperont les arrêts principaux du réseau d'ici la fin d'année 2022. Les horaires sont également accessibles sur smartphone via l'application Azalys et aux points d'arrêt du réseau via un QR code.

Handigo

Ce service de transport à la demande est réservé aux titulaires de la Carte Mobilité Inclusion mention invalidité ou de la carte d'invalidité avec un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%. Sur réservation préalable, Handigo vous transporte de porte à porte avec des véhicules adaptés de 7h à 19h du lundi au samedi, et de 9h à 19h le dimanche.

La navette Blois/Onzain/Domaine de Chaumont-sur-Loire

En correspondance avec les trains en gare d'Onzain, la navette relie le Domaine de Chaumont tous les samedis, dimanches et jours fériés, de mai à octobre et tous les jours de la semaine en juillet et août.

Titres et tarifs

Les tarifs Azalys sont adaptés à l'âge et aux revenus (jusqu'à 90 % de réduction sur le plein tarif). Les abonnements sont éligibles à la Prime Transport donnant droit à 50 % de prise en charge par l'employeur. L'abonnement scolaire est gratuit (frais de dossier à 20 €) et peut être complété par un abonnement illimité.

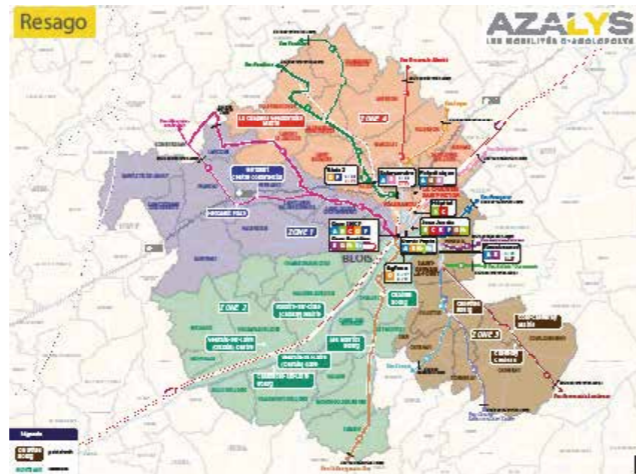
Résago

Ce service de transport à la demande (TAD) permet, sur réservation préalable, de se déplacer du domicile (sur le domaine public) vers un ensemble de points d'arrêt. Le service fonctionne tous les jours de l'année à des horaires fixes (hors 1er mai).

Sur Blois, La Chaussée Saint-Victor, Saint-Gervais-la-Forêt, Villebarou et Vineuil, Résago est accessible à toutes les personnes résidant à plus de 500 mètres réels d'un arrêt des lignes A à H. Pour toutes les autres communes d'Agglopolys, il est ouvert à tous les habitants.

Le territoire est découpé en 4 zones définies autour de pôles relais (communes équipées de l'agglomération).

Grâce au service Résago, vous pouvez vous rendre sur Blois et les pôles relais de votre zone. Un véhicule vient vous chercher et vous raccompagne à votre domicile. Sur le cœur de l'agglomération, 8 points de dépose différents sont proposés.



Avec 4 horaires possibles pour l'aller et 3 horaires pour revenir, vous pourrez ainsi honorer vos rendez-vous, faire vos courses, aller voir vos proches.

La condition est de résider à plus de 500 m d'un arrêt du réseau urbain et de prendre soin de réserver le service jusqu'à 30 min avant votre départ.

Le prix est de 1.25 € pour les trajets de moins de 10 km et de 2.5 € pour les trajets plus longs (abonnements disponibles).

Azalys.agglopolys.fr

- Calculer son itinéraire : jvmlin
- Une réclamation / suggestion : formulaire de contact
- Un objet perdu : iLost
- Acheter en ligne : e-boutique

Centre de relation clientèle

09 693 693 41, de 7h à 20h du lundi au samedi (prix d'un appel local). Le centre d'appels est doté de la plateforme Rogervoice, permettant aux personnes sourdes et malentendantes de communiquer en langage des signes avec un téléconseiller.

Agence Azalys

3 rue du commerce 41000 Blois

Horaires d'ouverture de septembre à juin :

- De 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi
- De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h le samedi

Horaires d'ouverture juillet / août :

- De 8h30 à 18h du lundi au vendredi
- De 9h30 à 12h30 le samedi

LES BIBLIOTHÈQUES D'AGGLOPOLYS : UN ACCÈS GRATUIT

La Bibliothèque Abbé-Grégoire et la Médiathèque Maurice-Genevoix à Blois, ainsi que la Médiathèque de Veuzain/Agglopolys sont ouvertes à tous les habitants d'Agglopolys. Il n'est pas nécessaire d'être abonné pour venir sur place lire, écouter de la musique, participer à une rencontre, assister à la lecture d'un conte ou à un concert, visiter une exposition, etc.

Des documents en tous genres

- **Les livres et la presse** : livres, journaux, magazines, BD et mangas, textes enregistrés, livres en gros caractères, méthodes de langue, livres en langues étrangères, partitions, documents patrimoniaux...
- **Le multimédia** : films, liseuses, CD, vinyles, jeux vidéo.
- **Les ressources en ligne** : pour les abonnés, sur le site internet des bibliothèques, livres à télécharger, cinéma (téléchargement ou streaming), presse, plateforme d'autoformation.

Des services

Internet (wi-fi) : postes informatiques pour naviguer sur internet, utiliser les logiciels de bureautique ou d'autoformation. Ouvert à tous et gratuit pour les abonnés.

- **Initiations en informatique** : gratuites et ouvertes à tous sur réservation.
- **Ecrivain public** : une aide pour les courriers professionnels, pratiques ou administratifs. Gratuit et sur inscription.
- **Aide aux devoirs** : les mardis et jeudis à la Médiathèque Maurice-Genevoix
- **Accueil des groupes et des classes** sur rendez-vous
- **Sur internet** : interroger le catalogue des bibliothèques, utiliser les ressources en ligne, recevoir des informations personnalisées, connaître les nouveautés, suivre ses emprunts ou réserver des documents sur bibliotheques.agglopolys.fr (24h/24 et 7J/7)
- **La boîte à retours** : située à l'extérieur de la bibliothèque Abbé-Grégoire et de la médiathèque Maurice-Genevoix, cette boîte sécurisée permet de rendre à tout moment les documents empruntés.

Des rencontres et rendez-vous

Pour enfants, jeunes, adultes. Consultez le programme culturel sur place et sur l'agenda du site internet des bibliothèques : bibliotheques.agglopolys.fr
Recevez des informations personnalisées.

Les abonnements

Abonnement gratuit pour tous à compter du 1^{er} septembre 2023.



Horaires d'ouverture

Les horaires changent durant l'été (juillet-août).

Bibliothèque Abbé-Grégoire

4-6 place Jean Jaurès à Blois - Tél. 02 54 56 27 40
Lundi, mardi, vendredi : 13h-18h30
Mercredi : 10h-18h30 ; samedi : 10h-18h
Jeudi : seule la bibliothèque universitaire est ouverte

Médiathèque Maurice-Genevoix

Rue Vasco de Gama à Blois - Tél. 02 54 43 31 13
Mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h
Mercredi et samedi : 10h-13h et 14h-18h
Fermeture : lundi

Médiathèque de Veuzain/Agglopolys

3 rue du Vieux Moulin à Veuzain-sur-Loire
Tél. 02 54 20 78 00
Mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h
Jeudi : 14h-19h
Fermeture : lundi, mardi et vendredi





ACTION SOCIALE & INSERTION



02 54 57 41 20

servicesocial@ciasdublaisois.fr

Pour qui ? Toutes personnes âgées de 18 à 65 ans, sans enfant mineur à charge

Accompagnement par des travailleurs sociaux aide aux démarches, recherche de logement, accès aux soins, secours financiers, etc.

Suivi du Revenu de Solidarité Active (RSA) accompagnement des allocataires dans leur démarche d'insertion

Intervention auprès des sans-abri

Les permanences près de chez vous :

- À Villebarou : à la mairie - les 1^{ers} mardis du mois, de 9h30 à 12h00.
- À Onzain (Veuzain-sur-Loire) : au centre médico-social - les 1^{ers} et 3^{es} jeudis du mois, de 9h00 à 12h00.
- À Herbault : à la Salle des Associations, les 2^{es} et 4^{es} jeudis du mois, de 9h00 à 12h00

+ possibilité de rendez-vous à Blois : au CIAS du Blaisois, du lundi au vendredi*, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
* fermeture le vendredi matin.

RÉSIDENTE AUTONOMIE SENIORS



BLOIS

RÉSIDENTE BARBARA 02 54 78 10 99

RÉSIDENTE LUMIÈRE 02 54 43 35 55

residence.autonomie@ciasdublaisois.fr

Indépendance, sécurité et convivialité !

Pour qui ? Toutes personnes âgées de + de 60 ans, valides et autonomes
GIR 6 et 5 | GIR 4 possible via conventionnement

Un appartement adapté au sein duquel vous êtes chez vous ! Vous disposez de votre propre appartement - T1bis ou T2 - équipé d'une cuisine et d'une salle de bain.

dans un environnement sécurisé téléassistance (avec médaillon) et présence d'agent 24h/7j

adjacent à des espaces collectifs variés salle de restauration, salon avec TV, bibliothèque, salons d'étage, espace d'activités et de bien-être (R.Barbara), terrasses avec accès direct au parc (R.Barbara) ou au jardin (R.Lumière)..

donnant lieu à des animations quotidiennes et des actions de prévention, activités récréatives, jeux de société, cuisine, jardin thérapeutique, médiation animale, yoga assis, renforcement musculaire, socio-esthétique, art thérapie, musicothérapie, ateliers individuels et collectif dédiés au numérique...

et un accompagnement personnalisé !

REPAS À DOMICILE



02 54 57 41 72

repas.domicile@ciasdublaisois.fr

La tranquillité de bien manger !

Pour qui ? Toutes personnes âgées de + de 60 ans, ou en situation de handicap

Bénéficiez de repas équilibrés, élaborés par une diététicienne et confectionnés avec des produits locaux et issus de l'agriculture biologique.

Flexible, ce service s'adapte :

- à vos besoins - livraison régulière ou occasionnelle
- à vos goûts - choix entre 2 menus équilibrés
- à votre appétit - plusieurs formules au choix : 1 à 2 repas par jour
- à votre régime - Sans sel - Diabétique - Vapeur - Repas mixés

AIDE AUX AIDANTS

Afin de faciliter le quotidien des aidants et les soutenir, la Plateforme d'accompagnement et de répit Blois - Val de Loire propose aux aidants de personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de maladies neurodégénératives ou dépendantes, un suivi individualisé, une solution ponctuelle de répit à domicile (jour et nuit), des activités de loisirs ...

Pour qui ? Aidants de personnes âgées de + de 60 ans atteintes de maladies neurodégénératives ou dépendantes, résidant sur le territoire d'Agglopolys et dans 47 communes limitrophes.
cf. www.ciasdublaisois.fr/pfr

02 54 45 54 63 pfr@ciasdublaisois.fr

Aidants, osez vous faire aider !

En complément, l'Accueil de Jour Alzheimer La Chrysalide, lieu de vie adapté, propose aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté des activités variées à but thérapeutique permettant de stimuler et resocialiser les patients afin de préserver leur autonomie et maintenir leurs fonctions cognitives et sensorielles.

Pour qui ? Toutes personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté résidant sur le territoire d'Agglopolys et dans les communes limitrophes suivantes : Huisseau-sur-Cosson, La Chaussée le Comte, Maslives, Montlivault, Mont-près-Chambord, Saint-Claude-de-Diray.

02 54 45 54 60 aja@ciasdublaisois.fr

ANIMATION

RDV

02 54 45 54 70

animation@ciasdublaisois.fr

Des activités pour tous !



Les rendez-vous du CIAS du Blaisois : à chaque saison, une programmation éclectique pour tous au centre social La Chrysalide à Vineuil et au sein des communes d'Agglopolys - événements, ateliers, rencontres...

> Programme disponible en différents lieux publics (mairie, commerces ...) et sur ciasdublaisois.fr

TOUTE L'OFFRE DE SERVICES SUR CIASDUBLAIS.OIS.FR

PAYS DES CHATEAUX

Une structure au service des dynamiques territoriales



MISSIONS DU PAYS

- Contractualisation avec les financeurs
- Pilotage de stratégies territoriales
- Prospectives

PERIMETRE

Communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys
Communauté de communes du Grand Chambord
Communauté de communes de Beauce Val de Loire



TOURISME DURABLE

Le Pays travaille conjointement avec l'Office de Tourisme Blois Chambord - Val de Loire pour le développement et la promotion touristique du territoire.
Cap sur le tourisme durable : avec une étude pour préparer l'avenir des "Châteaux à Vélo" en 2022, ou encore par l'accompagnement de l'émergence de circuits de randonnée pédestre et équestre.

FINANCEMENTS RÉGIONAUX ET EUROPEENS

- La Région applique sa politique d'aménagement du territoire par la mise en place d'un contrat d'une durée de 6 ans. En 2023, les collectivités, associations, entreprises agricoles devront déposer leurs derniers dossiers.
- Le Pays porte également un programme européen (LEADER) permettant de financer des projets innovants en milieu rural et périurbain. 2023 sera marquée par la fin du programme actuel et le lancement du nouveau.



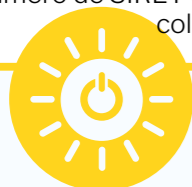
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le Pays poursuit la concrétisation de son projet alimentaire territorial par la mise en place des actions identifiées afin de faciliter l'accès à une alimentation locale et de qualité.
Le Pays a renouvelé, pour l'année 2022-23, son accompagnement auprès de 6 communes, sur le gaspillage alimentaire/l'éducation au goût/l'approvisionnement en produits locaux et biologiques dans les cantines et les écoles.



DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Pays des Châteaux bénéficie de financements (ADEME et Région Centre-Val de Loire), pour subventionner les projets de chaleur renouvelable : bois énergie, géothermie, solaire thermique ou récupération de chaleur fatale. Ces aides (45%) sont disponibles pour les structures ayant un numéro de SIRET (entreprises, associations, collectivités).



CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Instance consultative, composée d'une centaine de membres provenant d'associations, d'entreprises, d'instances institutionnelles...
En 2022, des groupes de travail se sont réunis pour proposer aux élus locaux un programme d'actions autour de 4 grands enjeux : les déplacements vélo du quotidien, une alimentation locale accessible à tous, le tourisme durable et le renforcement du réseau associatif.

Le mot

des sapeurs pompiers



L'année 2022 restera marquée dans le Loir et Cher, par un nombre de plus en plus important de feux de végétation. La forêt en Sologne, mais également les feux de récoltes dans le centre et le nord du département augmentent le nombre d'interventions.

Malheureusement nos effectifs n'augmentent pas aussi vite, ce qui a pour conséquence que certaines interventions ne sont plus assurées, notamment en journée. Il nous faut donc trouver de nouvelles recrues pour pérenniser le centre, et continuer la distribution de secours de proximité. Au niveau département, des pistes de réflexion sont en cours pour l'engagement de personnel sur du secours à personne ou pour les incendies.

Cette année le Caporal-Chef Pascal Debruyne a fait valoir ses droits à la retraite après 31 ans de service. Aurélien Hubert nous a également quitté en devenant officier de sapeur-pompier professionnel. Emeline qui avait intégré le centre en 2021, est partie rejoindre le centre de Vendôme. Benjamin, accueilli au 1^{er} janvier 2022, a rejoint le centre de Blois Nord.

Nous avons accueilli Chloé Moyer de Champigny et Joanne Ditta d'Averdon ainsi que le Sergent-chef Fabrice Mattéi de la Chapelle Vendômoise. Au 1^{er} janvier 2023, nous accueillerons Clément Moulin de Marolles et Alexandre Jopeck de Champigny. Il faut que nous continuions à recruter pour pouvoir de nouveau être en capacité de répondre à toutes les demandes de secours.

Nous recherchons donc des volontaires voulant consacrer un peu de temps, donner du sens à l'engagement, développer leurs compétences dans le domaine du secourisme ou de l'incendie et rejoindre une équipe dynamique. N'ayez pas d'appréhension, venez nous rencontrer. Faites le premier pas vers nous, nous vous accompagnerons pour les suivants.

Venez nous rencontrer les vendredis soir de 19h à 20h au centre d'Averdon ou le deuxième dimanche matin de chaque mois lors de nos manœuvres..

Lieutenant Stéphane Chauveau

Pour plus de renseignements : www.paysdeschateaux.fr

Sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn : Syndicat Mixte du Pays des Châteaux
02 54 46 09 30 // contact@paysdeschateaux.fr // 1 rue Honoré de Balzac - 41 000 BLOIS



Ma sécurité

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ?
 Vous vous posez des questions sur votre sécurité ?
 Vous recherchez des conseils ?



La nouvelle application **Ma Sécurité** vous vient en aide et vous propose une solution personnalisée et la plus adaptée à votre problème.

Une application simple à utiliser qui s'adresse à tous :

- un tchat disponible 24h/24 et 7j/7 vous permet de communiquer de manière instantanée avec la gendarmerie. Le militaire répond à vos questions, vous accompagne et vous guide vers la solution la mieux adaptée.
- une cartographie des points d'accueil vous est présentée. Celle-ci regroupe leurs coordonnées et horaires d'ouverture et vous offre la possibilité de prendre rendez-vous directement depuis l'application.
- Des fiches conseil de sécurité
- L'accès aux différentes plate-forme (PERCEVAL, THÉSÉE, PRÉ-PLAINTÉ ...).

-  **Tchat** avec un policier ou gendarme près de chez vous
-  Des **fiches conseils** de sécurité ou de prévention
-  Un accès au **service de pré-plainte** en ligne
-  Des **notifications** locales de sécurité

N'attendez plus ! Téléchargez



Les outils de communication de la commune

SITE INTERNET



Le site internet **Marolles41.fr** avec l'agenda et les événements de la commune, ainsi que de nombreuses informations sur celle-ci.

APPLICATION

PanneauPocket, application gratuite sur les téléphones portables, permet d'avoir des informations mais aussi des messages d'alerte en temps réel – n'hésitez pas à nous solliciter pour vous aider à la télécharger. Les infos de PanneauPocket sont reprises sur la page d'accueil du site internet.



LE POINT

Le **POINT** devient annuel et est complété par le **Fil de Marolles** qui sera publié 3 fois par an ou plus si l'actualité le nécessite.



Contacts mairie et écoles



Secrétariat de mairie :

☎ 02 54 20 03 26

✉ contact@marolles41330.fr

Permanence du Maire et des adjoints : Mme la Maire et les adjoints peuvent être rencontrés sur rendez-vous (auprès du secrétariat de mairie)

Ouvert les :

- Lundi de 14h à 18h
- Mercredi de 9h à 12h30
- Vendredi de 14h à 17h30

Personnel communal :



Secrétaire de Mairie : Lucie CABALLERO

Agents techniques territoriaux :

Marylène Augay
Jean-Sébastien Mancion
Audrey Meunier

ECOLES

C

Champigny-en-Beauce

Place Dessaignes

☎ 02 54 20 17 24

A

Averdon

Rue du Moulin Chalot

☎ 02 54 33 14 53

M

Marolles

6 rue de la Garenne


☎ 02 54 20 36 54

Directrice
02 54 20 05 45

Garderies payantes à votre disposition pendant les périodes scolaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h50, et de 16h15 à 18h30 – Tel : 02 54 20 36 54

Email de l'école : ec-marolles@ac-orleans-tours.fr

Tarifs



Salle Des Fêtes

TARIF ÉTÉ


DU 1er MAI AU 31 OCTOBRE

Journée	150 €
Week-end	200 €

TARIF HIVER

DU 1er NOVEMBRE AU 30 AVRIL


Journée	150 € + 30 € Chauffage
Week-end	200 € + 30 € Chauffage



Cantine scolaire

Quotient familial	Tarifs repas *
0 - 900	0,95 €
901 - 1500	1.00 €
1501 et +	4.00 €

* Les tarifs sont susceptibles d'évoluer




Garderie *

* Les tarifs pour la rentrée 2023/2024

☎ Marolles
02 54 20 05 29

Présence (matin ou soir) <small>(Jusqu'à 6 présences dans le mois)</small>	2,50€
Présence (matin ou soir) <small>(à partir de la 7^{ème} présence dans le mois)</small>	1.75€
Forfait retard <small>(Par retard)</small>	20.00€

Une réduction de 50% est accordée pour le 3^{ème} enfant et les suivants d'une même famille.



Cimetière

Concession au cimetière :

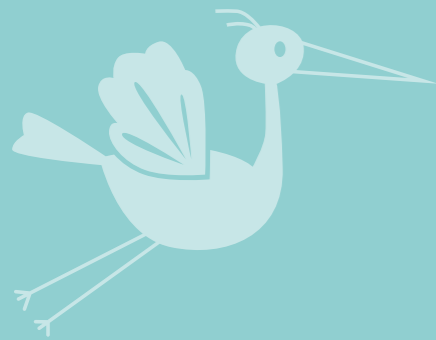
- 15 ans	50.00€
- 30 ans	110.00€
- 50 ans	200.00€

Concession caverne 15 ans 200.00€
Concession caverne 30 ans 400.00€

Dispersion des cendres 100.00€
dans le jardin des souvenirs (plaque fournie)

ÉTAT Civil

Naissances



GIRAULT Anaé
21 janvier 2022

ECUYER BELLUCO Tom
25 mars 2022

BEAUJARD Milo
01 mai 2021

LACH Lucas
28 mai 2021

PRONNIER SABLÉ Léna
08 juillet 2022

AJABLATI Maryam
28 août 2022

CUVIER BEAUFORT Théa
23 octobre 2022

ASTARIE RICHARD Elyo
3 novembre 2022

Félicitations aux parents

Mariages



Luc TARLET & Lucie CALLU
22 mai 2022

Charly PRONNIER & Julie SABLÉ
28 mai 2022

Rémi QUINET & Elodie THINEY
11 juin 2022

Félicitations aux mariés

Décès



POMMIER-BUFFET Paulette
10 mars 2022

HALLET Richard
11 mars 2022

ROCHER Stéphane
9 mai 2022

OMBREDANE Jules
10 septembre 2022

Sincères condoléances aux familles

ASSOCIATIONS DE MAROLLES LES ACTIVITÉS

ASM – Athlétisme

Contact 06 72 30 91 41

ESFM – Foot

Contact 06 62 27 06 72

GYM DE MAROLLES

Contact 06 63 03 01 24

LES EPHEMERES

Méditation - Loisirs
créatifs

Contact 06 28 33 28 50

CJNA – Jeunes Nature Animaux

Contact 06 31 90 00 78

LES LOISIRS DE LA GRAND PIERRE - Accueil enfants vacances d'été

Contact 06 21 71 48 17

Ensembles et SolidairesUNRPA

Contact 06 85 97 04 94

Comité des fêtes

Contact 06 10 72 22 52

MAISON DE LA NATURE CDPNE

Contact 02 54 51 56 70

MOTO CLUB PIRATES

Cool'os

Contact 06 07 84 88 06

ADDICT – alcool assistance

Contact 06 43 54 06 61

LONGUE VIE - Tai Chi

Contact 02 54 20 04 78

DEFENDIS ACADEMIE Krav Maga

Contact 06 37 42 26 37

COM' DES MOMES Parents d'élèves

Contact 06 26 48 46 44

UNC

Union nationale des
combattants.

Contact 06 77 60 86 62

MUSEE Pompiers

Contact 06 37 42 26 37

LA MAROLLINE Chorale des anciens

Contact 06 85 62 39 49

LA MARCHÉ

Contact 06 70 44 99 83

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Contact 02 54 20 03 26

Venez à la rencontre de nos associations lors du forum intercommunal (Marolles / Fossé / St Sulpice) qui se tiendra cette année à la salle des fêtes de St SULPICE le samedi 6 septembre 2023 de 14H00 à 18H00



MAROLLES en images



Chaucidou



décembre 2022
Réunion d'information gendarmerie



Remise de médailles aux pompiers de la commune dont le 1^{er} adjoint



la boîte aux lettres



8 mai



11 novembre



Halloween



trail Grand Pierre



élection dépouillement



remise des colis aux anciens



**et les travaux
continuent !**

Remerciements

Jean-Marc et son équipe de rédacteurs



mairie de Marolles
24, rue des écoles - 41330 Marolles
Tél. 02 54 20 03 26
contact@marolles41330.fr
marolles41.fr